



L'ÊTRE de

LEA 105

- sept 2018

LETTRE DE L'É.A. ('ÉDUCATION' AUTHENTIQUE)

15 SEPTEMBRE

JIPLI

Journée

Internationale

Pour La LIBERTÉ

d'INSTRUCTION



À la papèterie, acheter le matériel de bureau pour la rentrée des clashes¹.

Cette « Lettre » n'a pas pour objet de convaincre et encore moins de « lutter » pour (ou contre) quoi que ce soit. Sa raison d'être est de partager, non d'avoir raison ou de « gagner ». La lire ne m'engage à rien. C'est juste une occasion de « considérer » des idées (d')autres, sans avoir à réagir : il n'y a, en effet, ni à approuver, ni à réfuter, ni à adhérer, ni à acheter, ni à appliquer... ni même à comprendre. Seulement à « considérer ».

Quatre grandes parties la composent :

- REFLETS : effets de la réflexion (miroir) d'une certaine lumière, d'un éclairage, d'une image – chatoiements, et effets de la réflexion (pensée) – organiser/effectuer, mais encore traduire dans les faits/*effectivation
- ACTES : décisions instantanées, ponctiformes et novatrices
- ÉCHOS : répétition –réélaboree – de ce que d'autres ont dit et qui résonne-raisonne en moi
- OUTRE : « de plus » et « réservoir pour la soif ».

[REFLETS]

La liberté d'instruction...

Qui veut instruire doit offrir quelque chose à imiter

Samuel Johnson, *Le Paresseux* (1760)

On croit donner de l'instruction, on ne fait que donner des instructions.

Robert Sabatier, *Le Livre de la déraison souriante* (1991)

In-struire vient du latin *in* (dans) et *struere* (bâtir, dresser). Con-struire, c'est bâtir « avec » (*con*). Dé-truire, c'est dé-bâtir, démolir. *In-struire*, c'est bâtir dans (*in*) quelqu'un. Le terme apparaît vers 1200 pour signifier : « former l'esprit de quelqu'un par des préceptes, des leçons ». Vers 1600, il prend le sens de « donner un ordre par une autorité à un subordonné ». L'instruc-tion, comme tous les mots en suffixe -tion, peut désigner l'acte d'instruire, son résultat ou l'institution qui le délivre². La liberté d'instruire, c'est « avoir le choix » dans l'acte d'instruire. Cette liberté peut s'appréhender sous deux angles : juridique et philosophique. Chacun recouvre deux réalités : le choix de la démarche à mettre en œuvre ou celui du but à atteindre (sens 1), ou bien le choix d'instruire ou de ne pas instruire (sens 2).

Au plan juridique, l'analyse est simple, en principe (dans les deux sens). En droit, les textes sont hiérarchisés. La loi prévaut sur le décret, lequel prévaut sur la note de service. En cas de divergence, c'est le texte de rang supérieur qui est appliqué. Et les conventions ou les traités internationaux, une fois



¹ Patrice Delbourg, *Demandez nos calembours. Demandez nos exquis mots*, Le Cherche Midi.

² Ainsi le Ministère de l'instruction publique (qui deviendra, en 1932, le Ministère de l'éducation nationale).

ratifiés par un pays, prévalent sur tout autre texte juridique national. La CIDE³ stipule (article 28) que « les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation ». Or la loi française déclare : « L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre six ans et seize ans » (article L131-1). Elle contredit donc doublement la CIDE : elle réduit l'éducation à l'instruction⁴, et elle établit abusivement une « obligation » – qui n'est pas un droit, qui est même son opposé. De son côté, la Charte européenne des droits fondamentaux reconnaît « le droit des parents d'assurer l'éducation et l'enseignement de leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses, philosophiques et pédagogiques » (article 14)⁵. La liberté d'instruire-2 n'est donc pas un droit *de* l'enfant à l'éducation⁶ mais celui conféré à ses éducateurs pour agir sur lui. D'autre part et plus spécifiquement dans le sens-1, « la liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions » (Article L912-1-1). La liberté d'instruire, aux sens 1 et 2, est bien garantie par les textes juridiques⁷. Mais n'y aurait-il pas un droit « de décider ce qui entre dans [mon] esprit⁸ » ? N'est-il pas effarant qu'aucune Convention, Déclaration, Constitution, Loi... ne reconnaisse – plutôt que le droit d'un autre à m'instruire – le droit pour moi d'être curieux, le « droit d'apprendre » ?

Au plan philosophique, instruire est considéré comme un bienfait – dont il ne faudrait « priver » aucun enfant. Pourtant, instruire – « bâtir dans la tête de quelqu'un » – ne revêt, en soi, aucune valeur humaniste ou sociale. Si j'instruis – et cela existe – quelqu'un à tuer un maximum d'humains sans se faire prendre, je ne puis considérer cela comme un bienfait. De là, sans doute, les tentatives de contrôler cette liberté d'instruire – pour veiller à ce qu'elle ne soit pas utilisée au préjudice de la vie, mais alors avec les déviations et les abus liés à tout contrôle⁹. Les discussions sur « à quoi » instruire ou sur « la meilleure manière » d'instruire sont légitimes. Il est en effet des éducations, des maisons, des prisons... plus agréables que d'autres. C'est là le champ habituel de dispute infinie à propos de toutes les instructions, pédagogies ou éducations alternatives.

Débattre à l'envi de ces questions, évite de (se) poser la question : *pourquoi* faudrait-il instruire ? Ou suppose que cette question a déjà reçu une réponse affirmative qui ne sera pas remise en question¹⁰. Pourtant, instruire, « installer des concepts dans l'esprit d'un autre humain » – quels que soient par ailleurs la « bonté » des *à quoi* et *des comment* de cet acte –, instaure inévitablement une relation instructeurs-instruits¹¹ de type éducateur-éduqué, colonisateur-colonisé, dompteur-dompté... c'est-à-dire du type générique dominateur-dominé. Cette relation institue un monde binaire, hiérarchisé, où je n'ai d'autre position que celle de dominateur ou de soumis.

La question est bien là : comprendre si cette relation – que je trouve à la naissance – est bénéfique pour la vie et si c'est bien celle que je veux. Et l'autre question : que faire de cette « liberté¹² » ? Il s'agit juste de m'établir un « contrat de conscience » ...

Jean-Pierre Lepri, pour la JIPLI¹³ 2018, education-authentique.org, grealavie.org

[ACTES]

**Sème une pensée,
tu récolteras un acte.** Stefen Covey

*La meilleure façon de détruire un ennemi,
c'est d'en faire un ami*

adapté d'Abraham Lincoln

☀ Pour rencontrer des personnes, des réflexions, autour d'une **alternative à l'éducation** et autour de l'**autonomie** en interdépendance juste, voir grealavie.org notamment la page "événements" : <https://grealavie.org/evenements/>

Pour recevoir les **Nouvelles de GRÉA**-La vie, je m'inscris à : <https://grealavie.org/contacts/>

³ Convention internationale des droits de l'enfant, 1989, ratifiée en France en 1990. La déclaration Universelle des Droits de l'Homme date de 1789 : pendant 200 ans les enfants n'ont pas été considérés comme des humains ? Cf. également « Le droit de l'instruction en France », réf LDI : education-authentique.org/index.php?page=les-documents-complementaires

⁴ L'idée est néanmoins la même : installer, bâtir dans l'éduqué des préceptes choisis par l'éducateur ou l'instructeur.

⁵ <http://leportaildelief.com/page-d-exemple/ief-textes-de-references/>

⁶ À moins de comprendre que, l'instruction étant « l'acte d'instruire », l'enfant a le droit de pratiquer cet acte d'instruire.

⁷ Ce qui n'empêche pas, entre autres, le juge Michel Louis Blanc, président à la cour d'appel d'Orléans, dans son ordonnance du 14 janvier 2014, d'écrire dans ses attendus que « la scolarité est obligatoire en France »...

⁸ John Holt, *S'Évader de l'enfance*, L'Instant Présent, p. 189. Voir ci-après, en « Échos ».

⁹ Que notamment certaines familles « non-sco » connaissent bien.

¹⁰ Sur ces thèmes, voir notamment nos *La Fin de l'éducation ? et Éducation authentique : pourquoi ?* chez Le Hêtre-Myriadis.

¹¹ Néologisme employé pour désigner les protagonistes qui sont instruits (voix passive) dans l'acte d'instruire – et pour les différencier des instruits (ceux qui ont acquis un savoir grâce à l'acte d'avoir été instruits).

¹² Faire ce que je « veux », « désire »... ? Et comment ? Avec qui ? Etc. « Ô liberté ! Que de crimes on commet en ton nom ! » (Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, 1913).

¹³ Journée internationale pour la liberté d'instruction : le 15 septembre de chaque année.

☀ **Rencontrer le GRÉA** (Groupe de réflexion sur l'éduquer et l'apprendre)
Plus de précisions : grealavie.org

- *La liberté d'instruction*, Rencontre d'été de LED'A, 56190 Muzillac, 30 août 2018, 10h.
- *Lire se livre*, 38510 Saint-Victor-de-Morestel, 31 août, 11h30.
- *Stand, déambulation, conférence*, JIPLI¹³ de 17000 La Rochelle, 15 septembre.
- *Stand*, Festival L'école de la vie, 34000 Montpellier, 22-23 septembre, + Conférence *Pourquoi nous éduquons ?*, 23 septembre, 17h.
- *Stand, conférence*, Rencontre Nonscô Toulouse, Nord de l'Aude (11), au *Bout du Monde*, 24-30 septembre.
- *Stand, conférence*, Rencontre non-sco, La Taillade (47), 15-22 octobre (sous réserve)



☀ **Nouvelles Vidéos en ligne :**

J'existe par les autres 5:21 <https://youtu.be/qv99OJUJozY>

Apprendre à lire sans école (Fredy F.) 8:10 <https://youtu.be/QmlqEttK3hU>

Chaîne vidéo CREA YouTube (plus de 150 séquences) : <https://www.youtube.com/user/APPVIE/videos>

☀ En 2018, le nombre des lycéens et écoliers tués dans des fusillades de masse est supérieur à celui des militaires américains morts en service : 29 contre 13 pour les militaires.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/02/15/etats-unis-depuis-le-debut-de-l-annee-pas-plus-de-deux-jours-sans-victime-dans-des-fusillades-de-masse_5257522_4355770.html#JffcplFXeMxmsu5X.99

Une fusillade tous les 13 jours en moyenne dans une école aux États-Unis :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/03/16/2537299-vidéos-venues-etats-unis-prevenir-attaques-tueries-ecoles.html>

11 650 morts par armes à feu aux États-Unis en 2017

http://www.liberation.fr/planete/2017/10/02/11-650-morts-par-armes-a-feu-aux-etats-unis-en-2017_1600332

☀ « *Google filtre ta pensée* », « *Apple sait où est ta mère* », « *Facebook contrôle ce que tu peux lire* », « *Amazon sait quels cadeaux tu auras* », « *Microsoft formate tes enfants* »...

https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/07/07/la-quadrature-du-net-les-empecheurs-de-tourner-en-rond-du-numerique_5327568_3234.html

☀ **5% des plus pauvres vivent 13 ans de moins que 5% des plus riches.**

Chez les femmes, 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres ; mais leur espérance de vie est 8 ans de plus que les hommes.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3319895>

[ÉCHOS]

Le droit d'apprendre

Sacrifier la santé des enfants à leur instruction, c'est les immoler à l'orgueil d'un pédagogue

Nicolas Massias, *Le Rapport de la nature à l'homme* (1823).

Le droit de décider de ce qui entre dans nos esprits est beaucoup plus que le droit de décider si, quand et pour combien d'années nous voulons aller à l'école, ou dans quelle école nous irons. Ce droit-là est important, mais ce n'est qu'un élément d'un droit beaucoup plus important et fondamental que je pourrais appeler « le droit d'apprendre », et qui s'oppose au fait d'être éduqué, c'est-à-dire d'être obligé par quelqu'un à apprendre ce qu'il pense bénéfique que je sache. Je ne m'oppose pas seulement à l'école obligatoire, mais aussi plus largement à l'éducation obligatoire. Je veux en finir avec ces deux carcans.

John Holt, *S'Évader de l'enfance*, *L'Instant Présent*, p. 189, trad. Laurence Holvoet



[OUTRE]

*Si la soumission cessait,
c'en serait fini de la domination aussi*

Max Stirner

Ma cause n'est ni le divin ni l'humain, ni le Vrai, ni le Bon, ni le Juste, ni le Libre, etc., mais seulement le Mien ; elle n'est pas générale, mais... Unique, comme je suis unique. Pour moi, il n'est rien au-dessus de Moi ! Cherchez-vous vous-mêmes, devenez des égoïstes, que chacun de vous devienne un Moi tout puissant.

J'aime Moi aussi les hommes, non seulement les individus mais chacun. Mais je les aime avec la conscience de l'égoïsme : parce que les aimer Me rend heureux et qu'aimer M'est naturel, parce que cela Me plaît et je ne connais pas de « commandement de l'amour ». Sans doute ai-je des ressemblances avec les autres, mais elles n'ont de valeur que pour la comparaison et la réflexion : en fait, je suis incomparable et unique. Ma chair n'est pas leur chair, mon esprit pas leur esprit.

Si Tu Te laisses donner raison par autrui. Tu ne peux refuser qu'il Te donne aussi tort ; recevant de lui justification et récompense, attends-Toi aussi à ses accusations et ses châtiments. Je ne reconnais aucune autre source au droit que Moi-même. Je ne réclame aucun droit, aussi n'ai-je besoin d'en reconnaître aucun.

La société est sacrée, l'association est Ton bien propre. La société se sert de Toi, Tu Te sers de l'association. L'État ne peut supporter que l'homme ait des rapports directs avec l'homme: il lui faut s'y mêler comme intermédiaire ; il lui faut intervenir. Ce qu'étaient le christianisme, les saints, l'Église, voilà ce qu'il est devenu : un intermédiaire.

On s'est fait une certaine idée de l'égoïsme par quoi on entend tout simplement l'isolement. Mais qu'est-ce que l'égoïsme peut avoir à faire avec l'isolement ? Est-ce que Je (ego) deviens un égoïste si Je fuis les hommes ? Certes Je M'isole ou M'esseule, mais cela ne Me rend absolument pas plus égoïste que d'autres qui demeurent parmi les hommes et les fréquentent, si J'y demeure parmi les hommes, c'est qu'ils ont encore beaucoup à m'offrir.

Seul suis apte à décider de ce qui est bon pour moi.

Max Stirner, *L'Unique et sa propriété*

Extraits sélectionnés par Gisèle Souchon <http://tuttiverdi.blogspot.com/2012/06/lunique-et-sa-propriete-par-gisele.html>

Lettre du CREA (Cercle de Réflexion pour une 'Éducation' Authentique). Le CREA n'est inféodé à aucun parti, religion, philosophie, gourou, gouvernement, O.N.G. ... même s'il se peut que ses idées ou ses actes coïncident ponctuellement avec certains des leurs. Le CREA ne vend rien, ne demande aucune adhésion, signature, approbation, engagement...

Pour participer à ce cercle et recevoir la Lettre, j'envoie d'abord un message vide à

appvie-crea-subscribe@yahooigroupes.fr

puis je réponds au message que le serveur renvoie immédiatement après la demande d'inscription, pour confirmer : je suis alors inscrit sur la liste et le serveur me le confirme. Il s'agit d'une liste de DIFFUSION et non de DISCUSSION : en m'y inscrivant, je ne reçois QUE la « Lettre » ou un message, une fois par mois au plus. À toute heure, je peux en sortir : j'envoie simplement un message vide à

appvie-crea-unsubscribe@yahooigroupes.fr : je suis alors retiré de la liste.

CopyLeft : La diffusion, la traduction ou la reproduction, sans but lucratif, de tout ou partie de cette Lettre est **encouragée**, avec mention de la source : CREA, F-71300 MARY, education-authentique.org

Anciennes « Lettres » et plus de précisions sur :

www.education-authentique.org

et <https://grealavie.org/>

